

Image not found or type unknown



Renouvellement de titre de séjour tardif

Par **amine15**, le **27/02/2015** à **23:47**

Bonjour a tous,rnrnJe suis diplômé de l'ISG d'un master 2 en finance de Paris en octobre dernier (2014) et mon titre de séjour est expiré le 15 octobre 2014 donc c'était trop tard pour demander l'A.P.S c'est ce qu'ils m'ont dit à la préfecture de Paris.rnEntre temps j'avais pas de logement fixe qu'au mois de décembre.rnEntre temps j'ai continué à chercher une inscription et je l'ai trouvé qu'en mois de février. rnJ'ai envoyé mon dossier de renouvellement le 27 février avec mon attestation de réussite vu que je n'ai pas encore le diplôme et l'attestation d'inscription de cette année.rnA votre avis quelles sont mes chances que mon titre de séjour soit renouvelé parce que je commence à avoir peur d'un éventuel refus.rnMerci d'avance.